

Relevé de Décisions du Conseil de l'école doctorale ECLIS « Education, Cognition, Langages, Interactions, Santé »

Présentiel, Salle des Conseil, UFR STAPS, Nantes Université, et visioconférence
14h-16h20

Réf : EC-RD n°9 – 7 mai 2024

Ce relevé de décisions à vocation à transmettre rapidement les procédures et modalités de fonctionnement de l'ED ECLIS aux directions des unités de recherche relevant de son périmètre. Il n'est pas exhaustif et pourra être complété par un relevé de discussion du conseil de l'ED également produit et transmis aux directions des unités de recherche, après validation au prochain conseil de l'ED.

Adresse de l'ED ECLIS : <https://ed-eclis.doctorat-paysdelaloire.fr/>

ORDRE DU JOUR

- 1- Informations générales
- 2- Approbation du Relevé de discussions du Conseil du 13 février 2024
- 3- Campagne CDE 2024
- 4- AO mobilité 1^{er} Juin-31 Aout 2024
- 5- Formation
- 6- Séminaire Commun ECLIS-ELICCE – mai 2024
- 7- Point missions
- 8- Questions diverses

1. Informations générales

MT180s : Félicitations à Valériane Loison, qualifiée pour la finale régionale qui s'est déroulée au Mans le 21 mars

Programme d'actions des EDs: le collège doctoral des Pays de la Loire a transmis aux EDs des fiches de plan d'actions/tableaux à renseigner pour chacune d'elles, ainsi qu'un calendrier relatif aux échéances visant à la production finale de ces documents (pour octobre 2024). Il est prévu qu'une première version soit transmise par le bureau aux membres du conseil de l'ED pour discussion lors du conseil du 11 juin.

2. Approbation du relevé de discussions du conseil du 13 février 2024

Le relevé de discussions du conseil du 13 février a été adressé aux membres du conseil le 15 avril 2024. Aucune remarque sur ce document n'a été formulée ni en amont, ni pendant la séance.

→ **Les membres du conseil valident ce relevé à l'unanimité.**

3. Campagne CDE 2024

La campagne pour les Contrats Doctoraux d'Etablissement suit son cours. Pour rappel :

- Le dépôt des sujets par les porteurs a été réalisé sur la plateforme **TEBL**
- **Validation par les URs** des sujets déposés : date limite le **6 mai**
→ mise en ligne, candidatures possible à partir du **7 mai 2024**
- **Date limite de retour à l'ED par les URs** des candidat.e.s retenu.e.s pour les auditions : **17 juin 2024**
- Convocations adressées par l'ED aux candidat.e.s le **18 juin 2024**
- **Date d'auditions : le 2 juillet 2024 à Nantes**

Jury : La constitution possible du jury est évoquée en séance. Pour rappel, ce jury est constitué des 3 directeurs – directeurs.trice adjoint.e.s (si non impliqué.e.s dans les projets), de 2 enseignant.e.s-chercheur.e.s (non impliqué.e.s dans les projets), d'1 représentant.e des doctorant.e.s, et d'1 membre extérieur. Il est convenu pour le cas où l'un.e des directeurs/trice adjoint.e.s est impliqué.e dans un projet proposé dans ce cadre (ce qui est le cas cette année), qu'un.e enseignant.e chercheur.e supplémentaire soit mobilisé.e.

Aussi, un premier tour de table permet d'envisager un jury composé de : Jérémy Besnard et Christophe Cornu pour la direction de l'ED, d'Anne Congard pour les enseignant.e.s chercheur.e.s, de Valentine Bour pour représenter les doctorant.e.s et de Didier Boisson en tant que membre extérieur. En fonction des projets finalement retenus pour le concours par les URs et de la sollicitation des enseignant.e.s chercheur.e.s n'étant pas présent.e.s au conseil, nous devons ajouter 2 membres du jury « Enseignant.e.s – Chercheur.e.s ».

Le jury final sera proposé au conseil du 11 juin pour validation.

Grille d'évaluation : A la demande du pôle doctoral de Nantes Université, la grille d'évaluation des candidat.e.s sera cette année modifiée et présentée également lors du conseil du 11 juin pour discussion et validation.

4. Appels d'offre « Mobilité -1^{er} juin-31 Aout 2024 »

22 demandes d'aide à la mobilité ont été reçues pour un budget total demandé « Eligible » de 5835,17 € (pour 20 demandes finalement retenues: 1 demande étant non conforme aux exigences de l'AO, et 1 demande ayant été après coup retirée du fait de la non acceptation de la communication soumise).

Pour rappel le budget total de l'ED pour cette ligne AO mobilité en 2024 était de 6109 €. Suite au premier AO mobilité 2024, 1556 € avaient été mobilisés ce qui amène un budget restant pour cette ligne et jusqu'à la fin de l'année 2024 de 4553 €.

Toutes les demandes retenues étant éligibles, et après échanges au sein du conseil (considérant notamment que la mobilité des doctorant.e.s de notre ED constituait une des priorité pour l'ED) il a été convenu à l'unanimité:

1/ De mobiliser toute l'enveloppe restante pour aider au maximum les doctorant.e.s. Avec l'idée que nous mobiliserions toutefois un dernier appel d'offre comme initialement convenu pour la période de septembre à décembre 2024, sous réserve de pouvoir dégager un budget sur la base de ce qui était initialement prévu pour d'autres actions mais que nous n'aurions pas complètement utilisés.

Le dernier appel d'offre Mobilité 2024 sera lancé le 10 mai 2024 avec une **date limite de retour des demandes d'aide sollicitée auprès de l'ED fixée au 3 juin 2024**. Ces demandes seront traitées lors du conseil de l'ED du 11 juin 2024.

2/ De rendre un avis favorable à toutes les demandes transmises en réduisant l'aide accordée pour chacun.e jusqu'à atteindre le montant disponible (4553€).

Cette phase d'attribution d'aides à la mobilité nous amènera à préciser nos critères afin de nous permettre de mieux évaluer les projets prioritairement à soutenir en conseil (le cas échéant avec le concours des URs).

5. Formation

Trois propositions de formations ont été transmises à l'ED a priori en phase avec les attentes exprimées en réponse au questionnaire de début d'année par les doctorant.e.s de l'ED, 3 autres pourraient l'être pour 2024-25.

Toutefois, les fiches de présentation de ces formations n'ayant pas été transmises suffisamment tôt aux membres du conseil, l'examen de ces propositions de formation a été reporté au conseil du 11 juin.

7. Point Missions ED 2024

Un point est fait sur les actions en cours. Pour rappel :

- Julien Layahe-Cauchy pour les relations internationales,
- Ines Maksud et Coline Chartier pour les relations avec le monde socio-économiques (entreprises/collectivités),
- Valentine Bour pour les formations,
- Valériane Loison pour la communication.

Mission Relation internationale :

- Une boîte à outils précisant les informations utiles relatives à la mobilité (avant, pendant, après) est présentée et sera mise à disposition des doctorant.e.s sur le site de l'ED.
- Etat des lieux des mobilités existantes : nous souhaitons recenser les échanges des URs de l'ED avec des URs étrangères au-delà des cotutelles (coventions spécifiques, séjours doctoraux, accueil de collègue issu.e d'UR partenaire étrangère sans que pour autant il n'y ait de conventions de signées par exemple). Seuls le CREN, le LPPL et le LS2N ont répondu. Une relance va être faite vers les autres URs afin de compléter notre état des lieux !

Mission Relation avec le monde socio-économique : Un flyer destiné aux potentiels employeurs des doctorant.e.s de l'ED a été produit. Il est présenté et discuté en séance. Les remarques formulées vont être prises en considération et le flyer définitif sera présenté lors de la table ronde du séminaire de Quiberon, et mis à disposition sur les réseaux et le site internet de l'ED.

Ce flyer sera également transmis aux services chargés de l'innovation et des relations avec le monde socio économique de nos 3 établissements (NU, LMU, UA).

Mission communication : Suite aux échanges avec la chargée de mission communication du collège doctoral des Pays de la Loire, et compte tenu de la dynamique des différents réseaux ouverts pour notre ED, il est convenu de plutôt développer et dynamiser le réseau LinkedIn (même si les autres seront toujours mobilisés).

Pour rappel s'agissant de l'alimentation des réseaux créés pour l'ED : **toutes les informations relatives à vos travaux de thèse pourraient être valorisés au niveau de ces réseaux dès lors que vous nous les feriez remonter – ed-eclis@doctorat-paysdelaloire.fr** :.

8. Questions diverses

Question au CDPDL concernant les **enquêtes sur le devenir des docteur.e.s de l'ED ?**

Les enquêtes relatives au devenir des docteur.e.s de l'ED et au suivi de carrière sont théoriquement désormais déléguées au CDPDL. nous avait précisé qu'aucune information n'était disponible s'agissant des docteur.e.s issu.e.s des nouvelles EDs régionales mais qu'en revanche des données par ED sont a priori disponibles sur les dernières cohortes issues des EDs pour le contrat précédant. De fait, elle devait transmettre ces données aux EDs très rapidement.

Jean François Bruggeman, présent au conseil au titre de représentant du CDPDL, précise qu'il portera cette demande lors de la prochaine réunion du CDPDL.

Prochain Conseil de l'ED ECLIS : Mardi 11 juin 2024